
Fiches sectorielles

Construction



Avertissement

Les résultats et analyses présentés dans la vue d'ensemble, dans les fiches sectorielles et dans la plupart des fiches thématiques sont, sauf mention contraire, définis sur la base d'unités légales et d'entreprises profilées **sur le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers**.

Comme les autres instituts statistiques européens, dans une optique de meilleure analyse économique du système productif, l'Insee met en place la définition économique de l'entreprise. Dans cette optique, les unités légales faisant partie d'un groupe sont rassemblées, puis le « profilage » consiste à identifier, parmi les groupes, la ou les entreprise(s) pertinente(s) pour l'analyse économique au sens du décret de 2008 en application de la loi de Modernisation de l'économie (LME) et à reconstituer leurs comptes consolidés. Ces entreprises sont conformes à la définition légale donnée par la LME : « la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production et jouissant d'une certaine autonomie de décision » et à la définition européenne de l'entreprise précisée dans le règlement 696/93.

Une unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

- une personne morale, type société, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, Sécurité sociale, DGI,...) pour exister. La catégorie juridique d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales. L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans Sirene.

Sauf mention explicite, le terme d'entreprise désigne dès lors dans cet ouvrage des unités légales et des entreprises profilées.

Le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers correspond dans la nomenclature d'activités françaises (NAF rév. 2) aux activités suivantes :

- industrie manufacturière, industrie extractives et autres (BE),
- construction (F),
- commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration (GI),
- information et communication (J),
- activités immobilières (L),
- activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MN),
- arts, spectacles et activités récréatives (R),
- autres activités de services (S) à l'exclusion des activités des organisations associatives.

Dans cette publication, les résultats de 2012 et les évolutions entre 2012 et 2013 sont présentés sur la base du champ de 2013.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

7.1 Chiffres clés de la construction

Avec 536 000 entreprises et un chiffre d'affaires de 288 milliards d'euros en 2013, la **construction** représente 16 % des entreprises et 8 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises du champ des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. La construction se caractérise par un grand nombre d'unités de petite taille : 96 % ont moins de 10 salariés. Le nombre moyen de salariés en équivalent temps plein (EQTP) est de 2,5 contre 11,4 dans l'industrie. Le secteur regroupe ainsi près de 40 % des entreprises artisanales. Néanmoins, les entreprises de 250 salariés ou plus réalisent le quart du chiffre d'affaires du secteur.

Le secteur emploie 1,34 million de salariés en EQTP en 2013, soit 11 % de l'emploi salarié des entreprises du champ. Les grandes entreprises, de 250 salariés ou plus, rassemblent 23 % des salariés, celles de taille moyenne, de 10 à 249 salariés, 40 % et les petites unités, 37 %. La construction recourt aussi fréquemment à l'intérim (110 000 intérimaires en EQTP en 2013).

En 2013, la valeur ajoutée des entreprises de la construction augmente un peu. Mais 9 % des entreprises ont une valeur ajoutée négative ou nulle. Pour les autres, les disparités sont particulièrement fortes pour les entreprises de moins de 10 salariés, où un quart se développe à un rythme de plus de 20 %, et un autre quart connaît un repli de plus de 15 %. Pour les entreprises de 10 à 249 salariés, la valeur ajoutée croît de plus de 13 % pour un quart d'entre elles et baisse de plus de 8 % pour un autre quart. Pour les entreprises de 250 salariés ou plus, la valeur ajoutée augmente de plus de 7 % pour un quart d'entre elles et diminue de plus de 6 % pour un autre quart.

En 2014, la production baisse pour la troisième année consécutive, après le fragile sursaut de 2011. L'impact de la crise reste net avec un niveau de 2014 inférieur de 12 %

au point haut de 2007. Celle-ci a interrompu brutalement la croissance continue de la production en volume du début des années 2000, croissance nettement plus rapide que celle observée pour les autres activités à partir de 2004 (+ 19,2 % de 2003 à 2007, contre + 8,8 % pour l'industrie et + 13,1 % pour les services hors commerce et transports).

En 2014, la baisse de l'emploi salarié dans la construction amorcée en 2009 se poursuit : - 10 % entre fin 2008 et fin 2014. Elle succède à des années de forte croissance au début des années 2000. Au total, de fin 2000 à fin 2014, l'emploi salarié a crû davantage dans la construction que dans les secteurs du champ (+ 7 % contre + 1 %), mais toutefois à un rythme moindre que celui des services hors commerce et transports (+ 16 %).

Neuf dixièmes des entreprises, plus de 60 % du chiffre d'affaires et près des trois quarts de la valeur ajoutée de la construction relèvent des travaux de construction spécialisés (installation électrique, plomberie, peinture, menuiserie, maçonnerie ...).

Seulement 4 % des entreprises de la construction sont des entreprises de construction générale de bâtiment ; elles génèrent 15 % du chiffre d'affaires et plus de 11 % de la valeur ajoutée du secteur. À côté de la construction de bâtiment proprement dite, la promotion immobilière consiste à réunir les moyens nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés à la vente. Avec 1 % des salariés de la construction, elle réalise 11 % du chiffre d'affaires et près de 5 % de la valeur ajoutée.

Le génie civil ne rassemble que 1 % des entreprises de la construction mais réalise 13 % du chiffre d'affaires et 11 % de la valeur ajoutée. Elles y emploient en moyenne 31 salariés, soit dix fois plus que la moyenne de la construction. ■

Définitions

Construction : ce secteur correspond à la section F de la nomenclature d'activités NAF rév. 2. Elle comprend le génie civil (division 42) et les activités de bâtiment et travaux spécialisés. Ces dernières couvrent la promotion immobilière et la construction générale de bâtiments (division 41), et les travaux de construction spécialisés (division 43) (voir *annexe Nomenclature d'activités française*).

Chiffres clés de la construction 7.1

1. Chiffres clés de la construction en 2013

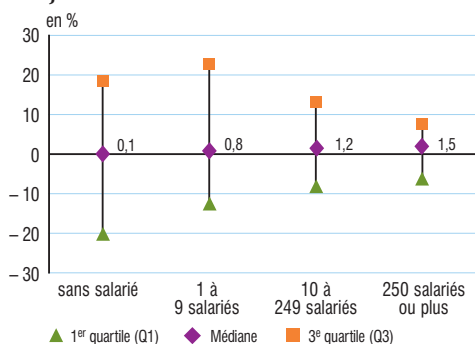
	Entreprises	Salariés EQTP	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires export	Valeur ajoutée	Investissements corporels bruts hors apports
	(milliers)		(milliards d'euros)			
De 0 à 9 salariés EQTP	512,2	498,1	118,8	1,3	40,8	3,8
De 10 à 249 salariés EQTP	23,1	535,3	96,7	0,8	30,1	2,3
250 salariés EQTP ou plus	0,2	305,2	72,8	3,0	21,0	1,6
Ensemble	535,6	1 338,6	288,3	5,1	91,9	7,8
Ensemble des entreprises marchandes non agricoles et non financières	3 421,7	11 930,7	3 657,4	592,6	985,7	183,4
Poids des entreprises de la construction¹ (en %)	15,7	11,2	7,9	0,9	9,3	4,2

1. Poids des entreprises ayant une activité principale dans le secteur de la construction par rapport à l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane.

2. Dispersion de l'évolution de la valeur ajoutée entre 2012 et 2013

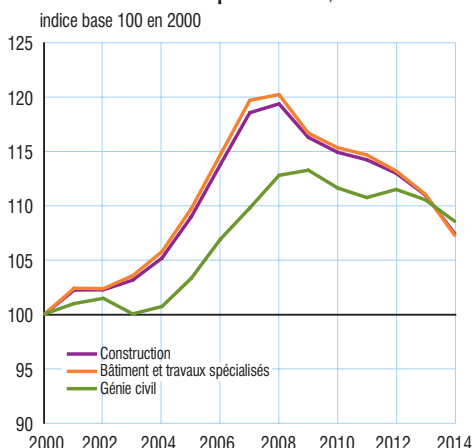


Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur de la construction, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal. Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont une évolution de leur valeur ajoutée supérieure à 1,2 % entre 2012 et 2013.

Note : les entreprises retenues sont celles présentes sur les 2 années, elles sont classées selon leur taille en 2013. Sont exclues les entreprises dont la valeur ajoutée est négative ou nulle (8,8 % en 2012 et 9,4 % en 2013).

Source : Insee, É sane (Fare).

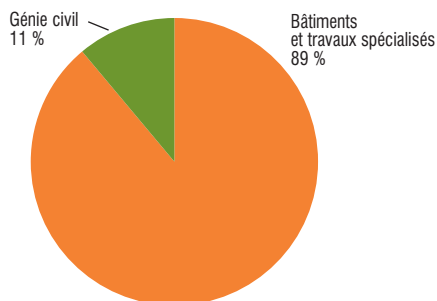
3. Évolution de l'emploi salarié, hors intérim



Champ : France métropolitaine, construction, en secteur d'établissements. Note : les titulaires de contrats d'intérim sont classés systématiquement dans l'activité de travail temporaire.

Source : Insee, estimations d'emploi (CVS au 4^e trimestre).

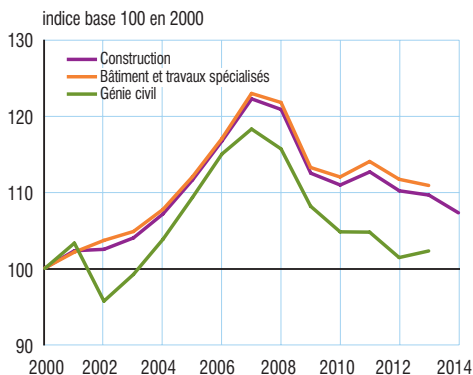
4. Principales activités selon la valeur ajoutée en 2013



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane.

5. Production par branche en volume



Champ : France, branches de la construction.

Source : Insee, comptabilité nationale.

7.2 Ratios de la construction

Composée de nombreuses petites entreprises, la construction compte, en 2014, 22 % de travailleurs non salariés (essentiellement chefs d'entreprise), contre 13 % sur le champ des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. La présence des femmes est marginale (11 %). La construction emploie un peu plus de jeunes et un peu moins de salariés de 50 ans ou plus que les autres activités.

Son intensité capitalistique est faible : ses immobilisations corporelles (construction, installations, machines et matériel) s'élevaient à 44 000 euros par personne en 2013, contre plus du quadruple pour l'ensemble des entreprises du champ.

Le taux de marge est aussi en moyenne nettement plus faible que pour l'ensemble des entreprises du champ : 18 % en 2013 contre 26 %. L'écart est important entre les entreprises de moins de 10 salariés (30 %) et les autres (moins de 8 %), dû en partie à l'importance des entrepreneurs individuels au sein de ces très petites entreprises. En effet, avec cette forme juridique, le chef d'entreprise est non salarié et la rémunération de son activité est le plus souvent incluse dans l'excédent brut d'exploitation.

En 2013 comme en 2012, un quart des entreprises employeuses de moins de 10 salariés ont un taux de marge inférieur à 5 %, mais un quart d'entre elles ont un taux de marge supérieur à 35 %. Pour les entreprises de 10 salariés ou plus, près d'un quart ont un taux de marge négatif et près d'un quart un taux de marge supérieur à 15 %.

Le faible niveau de l'investissement dans la construction répond à une faiblesse structurelle des immobilisations. Le taux d'investissement est de 8 % en 2013 contre 19 % pour l'ensemble des entreprises du champ. Il est en léger repli en 2013 à la fois pour les entreprises du génie civil et pour celles des activités de bâtiment et travaux spécialisés. Le taux d'autofinancement, qui mesure la capacité des entreprises à financer leurs investissements, s'élève à 189 % en 2013, soit un niveau nettement supérieur à celui observé pour l'ensemble des entreprises du champ (151 %). Ceci résulte d'un investissement faible et d'une forte présence de non-salariés ; comme pour l'excédent brut d'exploitation, celle-ci se traduit par un niveau plus élevé de capacité d'autofinancement en incluant la rémunération du chef d'entreprise.

Globalement, le taux de rentabilité économique est relativement élevé : 16 % en 2013, soit le double de celui observé sur l'ensemble des entreprises du champ. Les entreprises ont en effet peu de capitaux investis à rentabiliser.

En 2013 comme en 2012, près d'un quart des entreprises employeuses de moins de 10 salariés ont un taux de rentabilité économique négatif inférieur à - 14 % et plus d'un quart un taux de rentabilité économique supérieur à 57 %. Pour les entreprises de 10 salariés ou plus, un quart ont un taux négatif et plus d'un quart un taux de rentabilité économique supérieur à 20 % en 2013 comme en 2012. ■

Définitions

Ratios : voir annexe *Glossaire*.

Médiane, quartile : voir annexe *Glossaire*.

Ratios de la construction 7.2

1. Ratios du secteur de la construction selon la taille en 2013

	Ensemble	De 0 à 9 salariés	De 10 à 249 salariés	250 salariés ou plus	en % Ensemble entreprises marchandes ¹
Organisation et débouchés de la production					
Taux d'exportation	1,8	1,1	0,8	4,2	16,2
Taux de valeur ajoutée	31,9	34,4	31,1	28,9	27,0
Intensité capitalistique (milliers d'euros)	44,0	53,9	36,2	41,8	184,2
Ratios de rentabilité					
Taux de marge	17,6	30,3	8,5	5,8	26,0 ²
Rentabilité économique	15,7	7,9
Ratios d'endettement, de solvabilité et de liquidité					
Taux d'endettement	74,8	99,9	61,2	36,8	76,1
Ratios d'investissement					
Taux d'investissement	8,4	9,4	7,8	7,6	18,6
Taux d'autofinancement	189,3	150,5

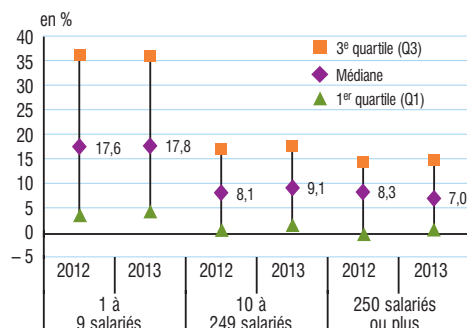
1. Entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

2. Hors sièges sociaux.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur de la construction.

Source : Insee, Esane.

2. Dispersion des taux de marge en 2012 et 2013

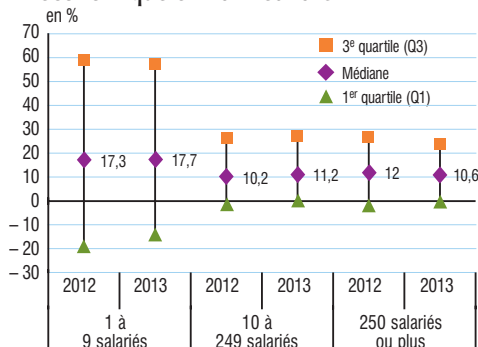


Champ : France, unités légales employeuses et entreprises profilées du secteur de la construction, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont un taux de marge supérieur à 9,1 % en 2013.

Source : Insee, Esane (Fare).

4. Dispersion des taux de rentabilité économique en 2012 et 2013

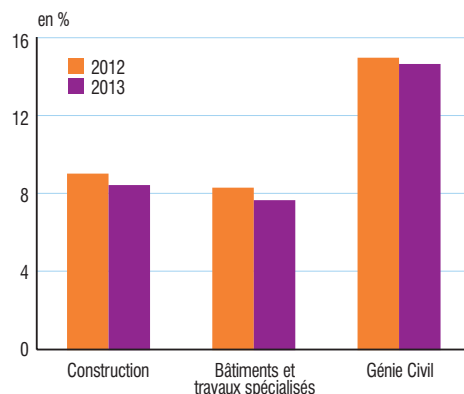


Champ : France, unités légales employeuses et entreprises profilées du secteur de la construction, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont un taux de rentabilité économique supérieur à 11,2 % en 2013.

Source : Insee, Esane (Fare).

3. Évolution du taux d'investissement



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur de la construction, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Source : Insee, Esane.

5. Personnes en emploi dans la construction en 2014

	Part de femmes	Part d'actifs		
		de 15 à 29 ans	de 50 ans ou plus	Part de non-salariés
Bâtiments et travaux spécialisés	11,0	22,0	24,6	24,6
Génie civil	10,0	23,4	28,4	0,7
Ensemble construction	10,9	22,1	24,9	22,2
Ensemble entreprises marchandes¹	36,6	21,3	25,5	13,3

1. Entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus exerçant dans le secteur de la construction.

Source : Insee, enquête Emploi.